Oral raté

Par **Stigma**, le **07/06/2007** à **18:04**

J'ai un gros problème : j'avais un oral cet aprem et pour des raisons personnelles et impératives, j'ai pas pu y aller...
Un autre oral avec un autre groupe est prévu lundi, est-ce que vous pensez que c'est possible de passer lundi alors que j'étais prévu jeudi ? ?? ??
Help !!! :(

Par **bob**, le **07/06/2007** à **18:41**

Tu peux envoyer un e-mail au prof en lui expliquant ta situation. Après tu croises les doigts pour qu'il soit cool et compréhensif. De toute façon, ça coute rien d'essayer.
Sinon, bah c'est septembre...

Par **mathou**, le **07/06/2007** à **19:37**

[quote:1m1eymqs]Article 36.- Pour les enseignements faisant l'objet d'un examen terminal, une absence,justifiée ou non, à l'examen entraîne la mention « défaillant » (DEF) à l'ensemble de l'UE etl'interdiction de calculer la moyenne semestrielle, toute compensation entre UE étant impossible. L'étudiant conserve toutefois la possibilité de représenter l'épreuve à la seconde sessiond'examen pour bénéficier de la compensation.

Pour une absence justifiée revêtant un caractère exceptionnel lors d'un examen terminal, le président du jury peut décider d'un aménagement particulier au vu des justificatifs transmis avant la date de délibération du jury.[/quote:1m1eymqs]

Un oral est un examen terminal. Essaie de contacter ton prof par téléphone ou mail avec tes justificatifs déjà, pour voir s'il est conciliant, certains acceptent les changements de groupe. Si ça ne fonctionne pas contacte le président du jury. Garde courage.

Par **Katharina**, le **07/06/2007** à **20:35**

je pense qu'ils accepteront même si tu ne peux pas le contacter à l'avance présente toi au moins le jour de l'autre groupe :o

Par **fan**, le **07/06/2007** à **20:49**

Si tu as des justificatifs ils n'ont pas de raisons pour te refuser. Tiens bon, sinon, il y a une solution, va voir le doyen, en général, ils sont conciliants -pas à Clermont - ou la scolarité, fais :lol:

leur une lettre. Image not found or type unknown

Copyright © 2025 Juristudiant.com - Tous droits réservés